

Ministère de la Culture et de la Communication

Le Ministre

22 OCT. 2010

Monsieur Jacques MARTIAL
Président de l'Établissement Public du Parc
et de la Grande Halle de la Villette
211, avenue Jean Jaurès
75935 PARIS CEDEX 19

Nos réf. : CC/1465/MMI

Monsieur le Président,

Par décret du 10 juin 2010, vous avez été reconduit à la présidence de l'Établissement Public du Parc et de la Grande Halle de la Villette (EPPGHV) pour une période de trois ans. En renouvelant votre mandat, j'ai souhaité voir se développer l'action que vous avez d'ores et déjà initiée.

La vocation de l'EPPGHV est multiple : proposer des rencontres et des événements artistiques singuliers, développer et diffuser des activités culturelles éducatives et sociales ouvertes sur la ville, mais aussi animer, exploiter et promouvoir l'ensemble urbain du Parc et de la Grande Halle de la Villette, tout en assurant un ensemble de prestations de services qui profitent à l'ensemble des institutions présentes sur le site.

Ces différents volets doivent cependant être mis en résonance. C'est le sens de votre projet « Label Villette », et je souhaite que sa réalisation vous permette de conférer au parc la visibilité et le rayonnement national et international d'un grand établissement public.

D'une manière générale, je souscris entièrement à votre volonté de renforcer l'identité de la Villette comme espace de mixité sociale et de promotion de la diversité culturelle en confortant la place des arts du cirque, des cultures urbaines et des arts populaires, en renforçant la programmation cinéma en plein air et en menant une ambitieuse politique de résidences. J'y vois ainsi la possibilité de développer une politique culturelle pour tous, mais aussi pour chacun, comme je m'y emploie depuis ma prise de fonctions.

Je serai attentif à l'évolution de la fréquentation du site qui doit être favorisée par le nouveau rythme de programmation culturelle de la Grande Halle et qu'il conviendra d'évaluer. Je souhaite que le nouvel événement consacré aux cultures urbaines à partir de 2011 puisse y contribuer largement. Néanmoins, je crois essentiel que vous vous appuyiez plus systématiquement sur des partenariats diversifiés pour vos activités de programmation artistique. Cela permettra à l'établissement d'accroître les moyens attribués aux artistes et à leur relation aux publics, mais aussi de tisser un réseau de production et de diffusion plus étroit avec tous les acteurs présents sur le territoire : scènes nationales, fonds régionaux d'art contemporain (FRAC), centres d'art, Centre national des arts de la rue (CNAR), pôles cirques et grandes compagnies conventionnées. Cette mission territoriale s'inscrit ainsi dans la suite des entretiens de Valois.

.../...

Je vous remercie d'être vigilant à la sécurité des salariés et du public, à l'accueil des personnes handicapées, et de prendre en compte les exigences liées au développement durable. Vous aurez enfin à cœur de contribuer à la concrétisation des engagements pris par le ministère de la Culture et de la Communication au titre de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Plus spécifiquement, je serai attaché à la mise en cohérence de vos actions envers le jeune public au vu des atouts du parc (circulations de publics familiaux sur le site, jardins, ateliers, programmations artistiques) et je souhaiterais que vous puissiez me faire des propositions, dans ce cadre, quant à la future destination du pavillon du Charolais.

L'EPPGHV doit être un établissement moteur du développement de la culture pour chacun, dont j'ai fait un axe essentiel de la politique du ministère de la Culture et de la Communication.

J'ai pleinement conscience que la physionomie du Parc de la Villette connaîtra prochainement des mutations importantes dont vous avez exprimé la synthèse dans votre projet de schéma pluriannuel de stratégie immobilière. Vous saurez être attentif aux opportunités permettant de faire évoluer le parc urbain de la Villette avec dynamisme, en veillant à la cohérence de ces évolutions avec celles qui découlent des projets des diverses institutions présentes sur le site, et en garantissant l'action de coordination avec les opérateurs pour lesquels vous assurez le syndic sur ces évolutions essentielles pour le site.

La mise en œuvre de votre projet artistique s'inscrit dans le respect des budgets et des équilibres financiers approuvés par le conseil d'administration. Je souhaite que l'équilibre budgétaire et la marge artistique de l'établissement soient maintenus sur la période de votre mandat. Votre premier levier sera le développement des recettes commerciales qui devra se faire dans le respect d'une ligne éditoriale cohérente avec l'image artistique de l'établissement. Cette ligne éditoriale, à définir, sera jointe au contrat de performance.

Vous pourrez également continuer l'important travail entrepris pour contenir l'évolution des coûts de fonctionnement et de la masse salariale. À cet égard, je vous invite à explorer davantage les possibilités de mutualisation avec les établissements présents sur le site.

Mes services travailleront avec vous sur un cadrage budgétaire pluriannuel qui fixera les principaux équilibres de l'établissement et sa trajectoire financière dans les années à venir. Ce cadrage sera notamment l'occasion d'envisager la politique d'investissement de l'établissement dans une perspective pluriannuelle.

L'ensemble de ces objectifs sera décliné dans un contrat de performance signé entre l'État et l'établissement avant la fin de l'année 2010. Je forme le vœu que les engagements qui y seront inscrits soient porteurs d'une dynamique renouvelée pour ce parc urbain unique qu'est l'EPPGHV.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

F. Mitterrand

Frédéric MITTERRAND